

Consultation OSC-AL sur le multilatéralisme inclusif

Réunion virtuelle du 13 septembre 2021

Résumé

Le Forum politique pour le développement a accueilli une consultation organisée par la Direction Générale des partenariats internationaux de la Commission européenne (DG INTPA) et le Service européen pour l'action extérieure (SEAE) à la suite de la communication conjointe sur le renforcement de la contribution de l'UE au multilatéralisme fondé sur des règles, publiée en février 2021. La communication appelle à un multilatéralisme véritablement inclusif, dans lequel «la société civile, le secteur privé, les partenaires sociaux et les autres parties prenantes clés ont voix au chapitre». Afin d'indiquer comment cela pourrait être mené, la consultation a été organisée afin de recueillir les contributions de la société civile et des partenaires des collectivités locales. Le calendrier a coïncidé avec la publication du rapport du Secrétaire général des Nations unies sur «Notre programme commun», décrivant les mesures proposées pour redynamiser un multilatéralisme inclusif, en réseau et efficace; par conséquent, les participants ont reçu un aperçu des deux rapports et ont été invités à faire part de leurs réactions, en soulignant qui et ce qu'ils considèrent comme des parties prenantes clés, des domaines prioritaires et des moyens de faire progresser le multilatéralisme inclusif.

Au cours de la discussion, l'accent a été mis sur les **citoyens en tant que parties prenantes clés**. Toutefois, les participants ont souligné le fait que tout le monde n'a pas accès au pouvoir et à la prise de décisions au même niveau et que des mesures doivent être prises pour **modifier les déséquilibres de pouvoir** afin de garantir l'inclusion, notamment pour les femmes et les filles, les jeunes et les personnes handicapées. La crédibilité des espaces multilatéraux dépend de formats plus inclusifs pour faire entendre de manière significative la voix des groupes traditionnellement marginalisés. Cela a des répercussions sur la conception novatrice des processus de consultation.

Le **rôle et la diversité du secteur privé** ont été pris en compte dans le cadre des défis posés par les déséquilibres de pouvoir. 90 % des entreprises du monde entier sont des PME, des entrepreneurs et des artisans, qui doivent être inclus dans la conversation. La nécessité d'un engagement du secteur privé a été reconnue, tout comme la nécessité de travailler dans des cadres pour limiter les déséquilibres de pouvoir.

Le **rôle clé des gouvernements locaux et régionaux, des villes et des communautés locales** et la nécessité de les intégrer davantage dans les espaces multilatéraux grâce à une présence accrue dans les systèmes de gouvernance de l'UE et des Nations unies ont été suggérés.

D'autres parties prenantes importantes pour parvenir à un multilatéralisme inclusif sont: les responsables élus et nommés, les militants des partis politiques et les membres, aux niveaux national, régional et local, en particulier ceux dont le travail est axé sur la participation civique et/ou les questions multilatérales; les décideurs au sein des organisations de la société civile et des ONG locales dans les pays partenaires; des représentants d'organisations multilatérales mondiales (par exemple, l'Union africaine, l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est, le Groupe des Cinq, le Conseil nordique des ministres, etc.); les leaders d'opinion, les personnes issues du milieu universitaire et de la communauté scientifique.

Les **domaines prioritaires** identifiés par le groupe étaient les suivants: la gouvernance et la démocratie; le changement climatique; la paix et la sécurité; transformation numérique et fracture numérique; la croissance durable et l'emploi; et l'agenda social, dont l'éducation, la santé et la

protection sociale. La crédibilité des espaces multilatéraux dépendra de l'inclusion par les technologies numériques, or de nombreuses personnes en sont encore exclues. Les participants ont fait remarquer que 58 % des femmes et des filles ont été victimes de harcèlement en ligne, ce qui doit être abordé pour garantir un accès égalitaire.

Au cours de la discussion et des commentaires de suivi, plusieurs **processus prioritaires** ont été suggérés, notamment: 1) sensibiliser les décideurs nationaux et régionaux aux structures de gouvernance multilatérales et verticales participatives; (2) la mise en place de voies d'accès directes et institutionnalisées dans les enceintes multilatérales où l'UE est membre, partenaire de coopération et/ou de financement; (3) accroître la transparence des processus d'élaboration des politiques et l'accès aux parties prenantes du Sud; (4) renforcer les structures de gouvernance organisationnelle des acteurs de la société civile.

Pour faire avancer le programme, il est nécessaire de renforcer la démocratie locale, de réduire les déséquilibres de pouvoir, d'éliminer les obstacles à la prise de décision, de garantir les droits et libertés, de promouvoir davantage d'espaces de dialogue, en particulier au niveau local, de promouvoir l'accès de tous aux espaces numériques, de s'appuyer sur le système des grands groupes des Nations unies et d'élargir les possibilités pour les citoyens de participer à la prise de décision.

Les organisations s'accordent à dire que **la voie à suivre pour un multilatéralisme inclusif consiste à prouver sa légitimité et son efficacité dans la réalisation des ODD**. L'approche de l'UE, centrée sur l'humain, a été saluée, mais **une plus grande cohérence des politiques** est nécessaire pour obtenir des résultats concrets sur des questions telles que les règles du commerce équitable, l'annulation de la dette, l'alignement des politiques commerciales et agricoles sur les ODD. Afin de soutenir la société civile et de construire des mouvements légitimes, il est nécessaire de mobiliser davantage de ressources et une approche de financement plus durable (s'attaquant aux défis systémiques) sont nécessaires.

Le rôle de l'UE dans la **promotion du dialogue social** à l'échelle mondiale a été souligné, ainsi que le respect des droits de l'homme tels que le droit d'association, d'organisation et de négociation collective. Les participants ont souligné que le soutien de l'UE aux agendas universels et à l'établissement d'agendas normatifs est essentiel.

Les participants ont appelé à l'élargissement des possibilités pour les citoyens de prendre part aux conversations et à la prise de décisions au niveau des Nations unies, y compris la création d'une **assemblée parlementaire des Nations unies**, qui permet d'inclure des représentants élus dans l'établissement de l'ordre du jour et la prise de décisions des Nations unies, une **initiative citoyenne des Nations unies qui permet aux citoyens** de présenter des propositions sur des questions clés d'intérêt mondial qui doivent faire l'objet d'un débat et d'une action ultérieure aux plus hauts niveaux politiques (**inspirée de l'initiative citoyenne européenne**), ainsi qu'un **envoyé de la société civile** des Nations unies, afin de permettre une plus grande participation, permettre une plus grande participation, encourager les rassemblements inclusifs et favoriser l'ouverture de l'ONU au public et aux organisations de la société civile.

Parmi les **exemples positifs** dont on pourrait s'inspirer, citons: le système des grands groupes des Nations unies, qui jouit d'une légitimité sur laquelle on pourrait s'appuyer s'il était réformé et renforcé; le Comité des Nations unies sur la sécurité alimentaire mondiale, qui est l'un des espaces multipartites les plus réussis, où les OSC jouent un rôle consultatif et surveillent les engagements et les résultats des sommets sur la sécurité alimentaire ; la Coalition pour les Nations unies dont nous avons besoin (c4unwn.org) ; et la Semaine européenne d'action pour les filles (EWAG), où celles-ci font entendre leurs voix et partagent leurs opinions et leurs préoccupations. De bonnes pratiques ont également été relevées lors de la conférence sur l'avenir de l'Europe. La société civile internationale

participe à des initiatives qui cherchent à faire évoluer les rapports de force, comme 'Reinventing International NGOs'.

Rapport détaillé

I. Introduction et méthodologie

La Direction Générale des partenariats internationaux de la Commission européenne (DG INTPA) et le Service européen pour l'action extérieure (SEAE), en collaboration avec le Forum politique pour le développement (FPD), ont organisé une consultation virtuelle sur le multilatéralisme inclusif afin de discuter des futurs travaux sur le déploiement de la communication conjointe sur le renforcement de la contribution de l'UE au multilatéralisme fondé sur des règles (février 2021).

Marlene Holzner, chef de l'unité des autorités locales (AL), des organisations de la société civile (OSC) et des fondations, G2 à l'INTPA, a souhaité la bienvenue aux participants et les a remerciés de se joindre à la session, qui a lieu alors que la mise en œuvre en est à ses débuts, ce qui permet aux participants de soumettre leurs idées sur son orientation générale, et pas seulement de peaufiner les détails. Mme Holzner a souligné que le processus de consultation du FPD apporte une valeur ajoutée significative au travail de l'UE.

La commissaire européenne chargée des partenariats internationaux, **Jutta Urpilainen**, a prononcé un message vidéo. Elle a souligné la manière dont la pandémie de COVID-19 a mis en lumière l'interdépendance dans le monde d'aujourd'hui et a mis en exergue les défis liés aux inégalités socio-économiques, à la crise climatique et à la perte de biodiversité. Le commissaire a souligné que nous devons mieux reconstruire, en mettant l'accent sur la paix et la sécurité, la santé, le climat et l'Etat de droit. La communication conjointe sur le multilatéralisme met précisément l'accent sur ces aspects: réguler les disparités de pouvoir en politique, promouvoir des sociétés ouvertes et ne laisser personne de côté. Étant donné que le multilatéralisme est mis à rude épreuve depuis un certain temps, il est nécessaire de rétablir la confiance dans la gouvernance internationale, notamment en assurant la participation active de diverses parties prenantes et en donnant la parole aux femmes et aux jeunes. Elle conclut en déclarant que la vision de l'UE en faveur d'un multilatéralisme inclusif s'harmonise avec le processus des Nations unies engagé l'année dernière et qu'elle attend avec intérêt les recommandations des participants.

Ellis Mathews, chef de la division des relations multilatérales du Service européen pour l'action extérieure, a convenu que le moment était bien choisi pour discuter du multilatéralisme inclusif à la veille de la prochaine Assemblée générale des Nations unies et un jour après la publication du rapport du Secrétaire général des Nations unies sur "Notre programme commun", qui intègre le concept de multilatéralisme inclusif et en réseau. Il a expliqué que la communication conjointe de l'UE se voulait une évaluation réaliste de la situation géopolitique difficile dans laquelle l'UE doit mieux promouvoir ses valeurs et ses intérêts. M. Mathews a déclaré que la communication allait de pair avec les débats actuels sur l'autonomie stratégique, pour lesquels une voix plus forte de l'UE sur le multilatéralisme est complémentaire et parfois le seul moyen d'atteindre les objectifs fixés. Il a réaffirmé que l'UE s'engageait à respecter le droit international et à relever les grands défis de notre époque - la crise climatique et la réalisation des ODD. Pour ce faire, l'UE souhaite utiliser tous ses moyens de pression - économiques, réglementaires et financiers. Cela nécessitera l'engagement de toute l'UE, non seulement des institutions, mais aussi des États membres et de la société civile. M. Mathews a souligné que l'UE souhaite introduire le multilatéralisme dans ses relations bilatérales et régionales, ainsi que dans les interactions avec les Nations unies.

L'ouverture a été suivie par des présentations de la Commission européenne sur sa communication conjointe sur le renforcement de la contribution de l'UE au multilatéralisme fondé sur des règles et des Nations unies sur leur rapport "Notre programme commun", qui présente des plans pour promouvoir un multilatéralisme inclusif. Après des questions de clarification, le dialogue en plénière s'est concentré sur deux questions directrices concernant les priorités, les processus et les acteurs, et la manière de faire avancer l'agenda. Les contributions écrites reçues au cours de la semaine suivant la réunion sont incluses dans le présent rapport.

II. Présentations de la communication conjointe de la CE sur le renforcement de la contribution de l'UE au multilatéralisme fondé sur des règles et de son processus de suivi, et du rapport des Nations unies sur 'Notre programme commun

Daniel Giorev, chef d'unité pour la politique de développement durable et les partenariats mondiaux avec l'ONU et les IFI, a présenté la communication conjointe de la CE sur le renforcement de la contribution de l'UE au multilatéralisme fondé sur des règles et son processus de suivi. Il a souligné que le monde d'aujourd'hui est marqué par d'importants changements de pouvoir géopolitiques et économiques qui remettent en question le système multilatéral établi. Cela est visible dans la compétition géopolitique mondiale actuelle entre les États-Unis, la Chine et d'autres pays, dont les visions semblent souvent incompatibles avec celles de l'UE. Dans le même temps, l'influence et la voix des acteurs non étatiques se sont accrues, par exemple celle des entreprises technologiques mondiales. Nous sommes confrontés à des défis tels que les catastrophes naturelles, le changement climatique, la pauvreté, le terrorisme, les conflits régionaux, les flux migratoires ainsi que la pandémie de COVID-19. Les citoyens ont le sentiment d'être déconnectés de la gouvernance, comme le montrent les attaques contre la démocratie et le soutien croissant aux partis politiques extrêmes. Une partie de la solution pour relever ces défis complexes, parfois interconnectés, réside dans une gouvernance multilatérale plus inclusive, qui permette la participation des OSC, des AL, du secteur privé, scientifique et du monde universitaire.

La communication conjointe définit une vision plus stratégique de l'engagement multilatéral de l'UE. Elle vise à positionner l'UE de manière à promouvoir sa vision et ses valeurs dans le monde. Cela implique : (1) la poursuite des agendas universels : l'accord de Paris, l'agenda 2030 et les traités internationaux relatifs aux droits de l'homme ; (2) rendre le monde plus sûr, conformément à l'agenda de paix de l'UE ; puisque l'UE est un projet de paix en soi, visant à exporter ce modèle à travers son action extérieure ; (3) reconstruire en mieux - plus vert, plus inclusif, plus numérique. Compte tenu de l'exacerbation des défis liés à la pandémie, l'agenda de l'UE - le Green Deal, l'emploi et la croissance et la transformation numérique - doit également être poursuivi au niveau international.

L'UE entend poursuivre ces objectifs en s'efforçant d'adapter le système multilatéral à ses besoins. Il est nécessaire de réformer certaines organisations multilatérales, afin de les rendre plus efficaces, plus inclusives et plus autonomes. L'UE soutient la réforme du système de développement des Nations unies. L'Agenda 2030 et l'agenda climatique doivent également servir de fil conducteur. Un meilleur alignement des conversations nationales et internationales est une valeur ajoutée que l'UE peut apporter. L'UE appliquera donc une approche "Team Europe", les institutions de l'UE et les États membres se ralliant autour d'objectifs communs, tirant parti des intérêts et parlant d'une seule voix. Cette approche permettra aux membres d'unir leurs forces autour de priorités plus stratégiques en matière de financement. L'UE cherchera en outre à former des partenariats et des alliances autour d'objectifs clés, en dépassant la relation donateur-metteur en œuvre. À cet égard, le début du nouveau cycle financier de l'UE et ses instruments innovants serviront de moteurs aux réformes et à l'efficacité. Le multilatéralisme inclusif est un élément essentiel pour garantir la pertinence du système multilatéral et préserver sa légitimité.

Il permettra aux parties prenantes qui ne sont pas suffisamment représentées d'être entendues et de relever ensemble les principaux défis — c'est ce qui alimentera la conversation au cours des prochains mois et des années à venir.

Michelle Gyles-McDonnough, directrice de l'Unité du développement durable du Cabinet du Secrétaire général, a présenté le processus "Our Common Agenda" de l'ONU. Le rapport est un point de départ pour des idées et des initiatives sur la manière d'améliorer les institutions multilatérales ; la prochaine session de l'Assemblée générale des Nations unies à New York fournira, espérons-le, des orientations aux États membres sur la manière de le mettre en œuvre.

Le rapport du Secrétaire général couvre quatre domaines : 1) un contrat social renouvelé ancré dans les droits de l'homme, qui tient compte du fait qu'une grande partie du malaise mondial actuel trouve son origine dans la pauvreté, le manque d'accès aux soins de santé et/ou à l'éducation et les inégalités de revenus ; 2) un avenir solidaire avec les jeunes et les générations futures ; 3) le renforcement de la résilience et la préparation aux crises futures ; et 4) la réforme institutionnelle des Nations unies.

Le Secrétaire général de l'ONU formule notamment les recommandations suivantes :

1) A propos d'un contrat social renouvelé:

- Lutter contre l'"infodémie" de la désinformation en introduisant un code de conduite mondial qui promeut l'intégrité de l'information publique.
- S'attaquer à la fraude fiscale et à l'évasion fiscale agressive, au blanchiment d'argent et aux flux financiers illicites, grâce à une nouvelle structure conjointe sur l'intégrité financière.
- Redynamiser notre réflexion sur les droits de l'homme, y compris sur notre vie en ligne
- Assurer une couverture sociale universelle, y compris des soins de santé universels, concrétisée par un sommet social mondial en 2025.
- Éliminer la violence à l'égard des femmes et des filles et garantir leur pleine et égale participation, y compris dans les plans d'intervention d'urgence et avec le soutien d'une campagne mondiale visant à éliminer les normes sociales préjudiciables
- Corriger les angles morts dans la façon dont nous mesurons le progrès et la prospérité en introduisant des mesures qui complètent la mesure du PIB et garantissent que les profits ne se font pas au détriment des personnes et de la planète.

2) À propos de la solidarité avec les jeunes et les générations futures:

- Des mesures transformatrices en matière d'éducation, de formation des compétences et d'apprentissage tout au long de la vie, y compris un sommet sur la transformation de l'éducation en 2022
- Un laboratoire du futur pour tirer pleinement parti de notre capacité sans précédent à prédire et à modéliser l'impact des décisions politiques dans le temps.
- la nomination d'un envoyé spécial pour les générations futures et le renforcement du Bureau de la jeunesse de l'ONU
- La réorientation du Conseil de tutelle pour en faire un organe délibérant au nom des générations futures.
- Une déclaration sur les générations futures

3) À propos du renforcement de la résilience:

- Des mesures immédiates pour un plan de vaccination mondial contre la COVID-19 et une meilleure intégration du système financier mondial aux autres processus décisionnels grâce à un sommet biennal entre le G20, l'ECOSOC, le Secrétaire général et les dirigeants d'institutions financières internationales.

- Une meilleure préparation aux futurs chocs mondiaux grâce à une plateforme d'urgence qui serait déclenchée automatiquement en réponse à des crises de grande ampleur
- Un sommet du futur pour forger un nouveau consensus sur les préoccupations mondiales les plus importantes, notamment la paix, l'action pour le climat au-delà de 2030, les biens communs numériques et l'espace extra-atmosphérique
- Un conseil consultatif de haut niveau, au niveau des chefs d'État ou de gouvernement, chargé d'informer le sommet du futur et de faire progresser la gouvernance dans les domaines les plus préoccupants.

4) À propos de la réforme institutionnelle de l'ONU:

- Renforcer l'ONU en tant que source de données et de preuves fiables en rétablissant le Conseil consultatif scientifique du Secrétaire général.
- Renforcer l'engagement avec les gouvernements locaux et régionaux, la société civile, les parlements et le secteur privé

Si certaines de ces recommandations seront directement mises en œuvre par le système des Nations Unies, d'autres nécessiteront une discussion plus large avec les États membres. Le programme commun doit être un point de départ pour transformer ces recommandations en actions concrètes afin d'apporter des changements tangibles et concrets dans la vie des gens.

À la suite des présentations, les participants ont formulé des commentaires sur :

- L'importance de promouvoir le leadership des femmes et des filles dans tous les domaines du programme commun, tels que l'action pour le climat
- le rôle que doit jouer l'ONU dans la mise en place de normes contraignantes pour limiter l'influence du marché et des entreprises dans le cadre des droits de l'homme et des affaires.
- la nécessité d'analyser l'intersectionnalité des vulnérabilités. La reconnaissance du fait que "le pouvoir économique et le pouvoir politique vont de pair" signifie que des efforts pour niveler l'accès à la participation sont nécessaires pour garantir la participation de ceux qui sont plus vulnérables et moins susceptibles d'avoir accès aux discussions.
- La promotion de la démocratie et de la participation de la société civile, tant par l'UE que par les Nations unies, est essentielle dans l'environnement mondial actuel, où, dans de nombreux endroits, elles sont (comme le montrent les données) de plus en plus attaquées.

M. Giorev a souligné la nécessité de faire la distinction entre les programmes d'inclusion locaux et mondiaux, afin de voir où se trouvent les points communs et comment les conversations et les processus mondiaux peuvent être liés. Les inégalités restent un défi mondial permanent. Dans une optique de développement durable, il est intéressant d'encourager la participation du secteur des entreprises, car il serait impossible d'atteindre les objectifs de l'Agenda 2030 sans leur participation, notamment financière. Toutefois, tout travail avec les entreprises doit s'articuler autour de principes communs.

Mme Gyles-McDonnough a précisé que la notion de société civile englobait une diversité de voix, y compris le secteur privé. Pour réaliser l'Agenda 2030, toutes les parties prenantes doivent être présentes à la table des négociations afin de garantir que les flux financiers soient déployés de manière à faire progresser les objectifs et les principes communs. Les voix des jeunes sont particulièrement cruciales, afin que les décisions soient tournées vers l'avenir. En ce qui concerne la lutte contre la violence à l'égard des femmes et des filles, le Secrétaire général a souligné l'importance d'aborder la violence dans une perspective élargie, y compris dans le cadre d'un éventuel nouvel

agenda pour la paix. En ce qui concerne l'inégalité, l'agenda commun souligne la nécessité de renouveler le contrat social mondial, la pauvreté et la faim devant être abordées ainsi que les inégalités et les injustices.

La parole a ensuite été ouverte à une **discussion en plénière**, centrée sur deux questions directrices.

III. Quels sont les domaines et processus prioritaires pour un multilatéralisme plus inclusif? Qui sont les principales parties prenantes?

Les participants ont remercié l'UE et l'ONU pour leur sens de l'urgence du changement et la nécessité d'agir sur le multilatéralisme. Les participants ont approuvé l'analyse des tendances et des défis effectuée par l'UE et les Nations unies : l'augmentation des inégalités, le rétrécissement de l'espace et la pandémie ont eu un impact profond sur les jeunes, en particulier les filles et les jeunes femmes. Il a également été convenu que le soutien de l'UE aux agendas universels et à l'établissement d'un agenda normatif est essentiel, ancré dans les conventions et déclarations des droits de l'homme.

Parmi les **domaines prioritaires** identifiés figurent **la gouvernance et la démocratie, le changement climatique, la paix et la sécurité, la transformation numérique et la fracture numérique, la garantie d'une croissance et d'emplois durables, ainsi que l'agenda social, notamment l'éducation, la santé et la protection sociale.**

En ce qui concerne la fracture numérique, il a été mentionné que la crédibilité des espaces multilatéraux dépendra de l'inclusion par les **technologies numériques** - cependant, beaucoup trop de personnes sont encore exclues du monde numérique. En outre, 58 % des femmes et des filles ont été victimes de harcèlement en ligne - il faut s'attaquer à ce problème pour garantir l'accessibilité, l'égalité d'accès entre les sexes et un multilatéralisme fondé sur une participation réelle et égale. **Les femmes et les filles** aspirent à diriger, comme en témoigne la semaine d'action européenne pour les filles organisée par Plan International et d'autres partenaires, qui contribuent à ouvrir et à sécuriser les espaces civiques et à permettre aux jeunes femmes de s'engager auprès des décideurs politiques.

En ce qui concerne la **fiscalité numérique**, il a été souligné qu'il s'agissait d'un bon exemple de la manière dont l'UE peut se positionner, mais le fait que la communication n'ait pas pris en considération le Sud global - qui comprend une partie importante de la base de consommateurs numériques - rend l'analyse incomplète. L'approche des pays du Sud sur les questions de fiscalité n'est pas la même que celle de l'UE, des États-Unis ou de la Chine.

En ce qui concerne **la croissance, l'emploi et l'éducation**, les participants ont souligné que la pandémie n'a pas eu un impact égal sur tous. L'éducation, les perspectives d'emploi et l'avenir des enfants dans l'enseignement sont menacés et dépendent d'acteurs tels que l'UE, qui doit mieux reconstruire mieux.

En ce qui concerne la **dette**, les participants ont exhorté l'UE à en faire beaucoup plus, car il n'y a aucune mention de la manière d'intensifier le dialogue sur le multilatéralisme avec la société civile, ce qui ne permet pas de savoir comment cela peut être fait. L'exemple d'Eurodad lors de la convocation de réunions entre les institutions de l'UE et les organisations de la société civile a été fourni.

Il est **suggéré d'inclure certains processus prioritaires**: 1) sensibiliser les décideurs nationaux et régionaux aux structures de gouvernance multilatérales et verticales participatives(2) établir des voies directes et institutionnalisées dans les forums multilatéraux, dont l'UE est soit membre, soit partenaire de coopération et/ou de financement, garantissant ainsi que les voix des fonctionnaires élus et nommés, des acteurs de la société civile et des fondations politiques, ainsi que de toutes les

autres parties prenantes concernées, y compris celles des économies émergentes et en développement, soient entendues ; (3) accroître encore la transparence des processus d'élaboration des politiques et garantir l'accès aux parties prenantes du Sud global, dont les possibilités de contribuer à la création et à la mise en œuvre des instruments politiques pertinents sont généralement limitées, alors qu'elles sont souvent les plus vulnérables aux effets spécifiques des politiques ; (4) renforcer les structures organisationnelles de gouvernance des acteurs de la société civile ; garantir la diversité dans tous les processus susmentionnés, en incluant les voix des femmes et des jeunes, ainsi que d'autres groupes marginalisés.

Les principales **parties prenantes** sont les **citoyens**, mais ils n'ont souvent pas accès aux processus décisionnels. La question des **déséquilibres de pouvoir** entre les parties prenantes a été soulevée par plusieurs participants, s'appuyant sur la mention dans la communication de l'UE que ce ne sont pas seulement les acteurs forts qui devraient être en mesure de contribuer aux conversations. Toutefois, les participants ont indiqué que les acteurs forts continuent de dominer les espaces multilatéraux, comme dans le cas des vaccins contre la COVID-19, de la dette et d'autres questions. Une question a été posée sur la manière de démocratiser les organes multilatéraux en les rendant plus équitables dans les contributions et les résultats, car cela aidera à défendre les intérêts communs. Les participants ont réfléchi à l'importance de supprimer les **asymétries dans la prise de décisions** et les obstacles à l'accès aux espaces multilatéraux (notamment linguistiques) qui limitent la participation des différentes cultures et générations. Ils ont rappelé aux décideurs que l'inclusivité signifie qu'il doit y avoir une consultation préalable en connaissance de cause avant tout processus. À cet égard, si les discussions multilatérales sont ouvertes à d'autres parties prenantes via un processus de consultation, non seulement ces consultations doivent respecter certains critères pour garantir une participation équitable, mais il faut aussi éviter que les initiatives multipartites aient tendance à favoriser les participants disposant de plus de ressources (argent, temps, etc.). Il convient d'accorder une attention particulière au danger de la "capture par les entreprises" des espaces de gouvernance.

Le **rôle du secteur privé** est apparu comme une préoccupation en relation avec ces déséquilibres de pouvoir, car ces acteurs sont capables de faire passer leurs propres priorités en premier, souvent au détriment des autres. Une définition large de la société civile, qui inclut le secteur privé, pourrait masquer ces déséquilibres de pouvoir. Il a été rappelé au groupe que le secteur privé est un mélange complexe : 90% des entreprises dans le monde sont des PME, des entrepreneurs, des artisans, qui doivent être inclus dans la conversation, et les participants ont également fait remarquer que le secteur privé a un rôle à jouer dans la réalisation de l'Agenda 2030. Les participants ont également fait remarquer que le secteur privé avait un rôle à jouer dans la réalisation de l'Agenda 2030. Dans le cadre de l'ODD 17, il serait possible de reconnaître ces déséquilibres et de s'assurer que les organisations à but non lucratif bénéficient d'un soutien financier pour participer à des conditions beaucoup plus égales.

D'autre part, certains groupes de la société ont plus de mal à obtenir des informations sur les initiatives de consultation et à faire entendre leur voix. Les femmes, les jeunes filles et les personnes handicapées en sont des exemples. La crédibilité des espaces multilatéraux dépend de formats innovants et plus inclusifs, afin de faire entendre de manière significative la voix des groupes traditionnellement marginalisés. Cela montre une fois de plus qu'il est nécessaire d'accorder une grande attention à la conception des processus de consultation, où des technologies accessibles et respectueuses de l'égalité des genres peuvent servir de lien et de catalyseur de la participation.

Le **rôle des gouvernements locaux et régionaux, des villes et des communautés locales**, ainsi que leur inclusion dans les espaces multilatéraux, est apparu dans plusieurs interventions, soulignant leur rôle clé, par exemple dans la résolution des problèmes climatiques. Les participants ont souligné la nécessité pour les **AL** d'être plus présentes dans les systèmes de gouvernance de l'UE et de l'ONU. Il s'agit là d'un élément crucial étant donné que des processus importants se déroulent dans villes et municipalités, qui concernent la santé, l'éducation, l'emploi, la lutte contre le changement climatique

et la gestion des flux migratoires. Les AL ont déjà des liens et des réseaux de discussion sur la manière d'améliorer la vie de leurs citoyens, comme des idées de nouveaux modèles de production et de consommation d'énergie. Les autorités locales peuvent apporter le plus à ceux qui ont le moins et elles peuvent renforcer et amplifier la voix de ceux qui sont le moins entendus.

D'autres parties prenantes importantes pour la réalisation d'un multilatéralisme inclusif sont : les fonctionnaires élus et nommés, les militants et membres de partis politiques, aux niveaux national, régional et local, en particulier ceux dont le travail est axé sur la participation civique et/ou les questions multilatérales ; les décideurs au sein des structures de gouvernance des OSC locales et des ONG dans les pays partenaires ; les secrétaires internationaux des organisations multilatérales mondiales (par exemple, l'Union africaine, l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est, le Groupe des cinq, le Conseil nordique des ministres, etc.

L'importance d'appliquer et de communiquer le **concept de multilatéralisme** aux pays partenaires a été soulignée, car il est souvent mal compris. Certains participants ont indiqué qu'il était nécessaire que l'UE comprenne les positions des autres acteurs sur le multilatéralisme afin d'avoir sa propre stratégie efficace.

IV. Sur la base de votre expérience en matière d'engagement dans des cadres multilatéraux, comment pouvons-nous tous faire avancer le programme d'un multilatéralisme inclusif, tant au sein de l'ONU qu'au-delà?

Les organisations s'accordent à dire que la voie à suivre pour parvenir à un multilatéralisme inclusif consiste à prouver sa légitimité et son efficacité dans la **réalisation des ODD**, et à assurer la cohérence des politiques autour d'eux, avec l'inclusion de la société civile à tous les niveaux. Les deux domaines d'action immédiats sont les suivants : i) assurer une distribution équitable du vaccin Covid-19 et se préparer aux futures pandémies en veillant à ce que les vaccinations soient réglementées, produites et distribuées comme un bien public mondial ; et ii) la réalisation d'engagements concrets et ambitieux lors de la COP26, conformément aux recommandations du GIEC en matière de politique et de finances et en abordant ouvertement le concept de responsabilités "communes mais différenciées". Les ODD sont essentiels pour une sortie de crise centrée sur l'humain. Grâce à ses objectifs en matière de travail décent, de santé et de sécurité au travail, de protection sociale, de croissance inclusive et de préservation de l'environnement, l'ODD 8 joue un rôle fondamental en montrant la voie de la reprise et en faisant avancer le programme 2030. Il joue également un rôle fondamental dans l'appel à un nouveau contrat social entre les gouvernements, les entreprises et les travailleurs.

En termes de calendrier, les participants ont indiqué que ce qui manque, c'est **un appel à un rassemblement urgent au plus haut niveau pour discuter de l'urgence économique et climatique** et ont demandé qu'une telle initiative soit lancée dès que les conditions sanitaires le permettront.

La nécessité de construire des **mouvements légitimes** et de placer davantage de ressources pour aider les organisations à survivre et à prospérer là où elles se trouvent a été soulignée. Lorsqu'il est difficile de s'engager avec les États au niveau gouvernemental, il est possible de soutenir les OSC pour qu'elles comprennent et adhèrent au multilatéralisme de l'intérieur. Il est également nécessaire de soutenir une **approche de financement** durable plus significative, au-delà des appels à propositions actuels, qui ne permettent pas un financement à long terme pour aborder des questions plus systémiques.

L'approche de l'UE centrée sur l'humain a été saluée, mais la nécessité d'obtenir des résultats concrets sur des questions telles que les règles du commerce équitable, l'annulation de la dette, l'alignement de la politique commerciale et agricole sur les ODD - par exemple, ne pas saper les systèmes alimentaires locaux dans les pays partenaires - a été soulignée. L'appel à une plus grande **cohérence**

des politiques a également été lancé en relation avec le fait qu'il y a encore beaucoup trop de financements et d'investissements destinés à des activités nuisibles qui augmentent les inégalités et pas assez pour les peuples autochtones et les femmes. Le **dialogue social** est fortement apprécié en tant qu'élément clé dans la conception, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des politiques

inclusives dans le cadre des ODD, car le dialogue social est un outil efficace pour mettre en place des réformes socio-économiques qui garantissent l'appropriation, engendrent des résultats solides et assurent des niveaux plus élevés de transparence et de responsabilité. Le rôle de l'UE dans la promotion du dialogue social au niveau mondial a été souligné, ainsi que la nécessité de garantir le respect des droits de l'homme tels que le droit d'association, d'organisation et de négociation collective. La distinction entre les détenteurs de droits (souvent marginalisés sur le plan économique et politique) et les parties prenantes puissantes, afin de créer des espaces sûrs permettant aux détenteurs de droits de s'organiser et de présenter leurs priorités politiques.

Certains participants ont déclaré que le système des Nations unies ne fonctionne pas très bien, mais qu'il a amélioré son inclusion de nouveaux groupes d'intérêt, et qu'il est nécessaire de s'assurer que les États assument la responsabilité qu'ils ont vis-à-vis de leur population. Ils ont appelé à élargir les possibilités pour les citoyens de prendre part aux conversations et à la prise de décision au niveau de l'ONU, y compris la création d'une **assemblée parlementaire de l'ONU**, qui permet l'inclusion de représentants élus dans l'établissement de l'ordre du jour et la prise de décision de l'ONU, une **initiative citoyenne de l'ONU** qui permet aux gens de faire des propositions sur des questions clés d'intérêt mondial pour la discussion et l'action ultérieure aux plus hauts niveaux politiques (**inspirée de l'initiative citoyenne européenne**), et un envoyé de la société civile de l'ONU, pour permettre une plus grande participation, stimuler les rassemblements inclusifs et conduire l'ONU vers le public et les organisations de la société civile. Une remarque a également été faite sur la nécessité de consulter les autres institutions multilatérales au-delà de l'ONU, telles que l'OMC, le G7, le G20, les institutions de Bretton Woods, etc. pour les rendre plus inclusives.

Pour remédier au déficit démocratique de l'ONU et d'autres institutions, certaines organisations ont indiqué que les démocraties nationales devaient être renforcées, les gouvernements nationaux étant directement responsables devant les citoyens. Des efforts supplémentaires doivent être déployés pour restaurer la confiance dans les institutions démocratiques, améliorer la transparence et renforcer la responsabilité.

Les gouvernements locaux et régionaux (GLR) et leurs associations nationales devraient également se voir confier le rôle de partenaires politiques. L'octroi d'une représentation officielle dans les forums multilatéraux au Groupe de travail mondial des GLR est une suggestion concrète.

Parmi les **exemples positifs** mentionnés, citons le système des grands groupes des Nations unies, qui jouit d'une légitimité sur laquelle on pourrait s'appuyer s'il était réformé et renforcé ; le Comité des Nations unies sur la sécurité alimentaire mondiale, qui est l'un des espaces multipartites les plus réussis, où les OSC jouent un rôle consultatif et surveillent les engagements et les résultats des sommets sur la sécurité alimentaire (tels que le prochain Sommet des Nations unies sur la sécurité alimentaire (UNFSS) et le Sommet sur la nutrition pour la croissance (N4G)) ; la Coalition pour les Nations unies dont nous avons besoin (c4unwn.org) ; et la Semaine européenne d'action pour les filles (EWAG), où les filles font entendre leur voix et partagent leurs pensées et leurs préoccupations. De bonnes pratiques ont également été relevées lors de la Conférence sur l'avenir de l'Europe. La société civile internationale participe à un certain nombre d'initiatives connexes visant à déterminer comment faire évoluer les rapports de force. L'une de ces initiatives, 'Reinventing International NGO's', vise à créer et à tester des prototypes de changement de pouvoir - en allant au-delà des mots et des concepts pour passer à l'action dans un contexte de laboratoire social : <https://rightscolab.org/ringo/>

Enfin, il a également été suggéré de développer des programmes d'apprentissage en tandem sur les pratiques quotidiennes en matière de multilatéralisme, et d'intégrer des critères d'évaluation pour les programmes financés par l'UE qui mettent l'accent sur les structures de gouvernance multilatérales.

V. Observations finales

Diego Lopez (Confédération syndicale internationale) a prononcé les remarques finales au nom des OSC. Il a résumé les interventions en déclarant qu'il était important pour l'UE de renforcer son analyse de la situation et d'y inclure les éléments manquants : appel à une réunion urgente de haut niveau pour discuter des multiples crises auxquelles le monde est confronté, prise en compte des dynamiques de pouvoir inégales entre les gouvernements, renforcement de l'approche sur la dette, garantie d'une plus grande cohérence des politiques et mise en avant des droits de l'homme dans les discussions. M. Lopez a insisté sur l'importance de travailler ensemble pour façonner le multilatéralisme, en soulignant que les OSC constituent un nouveau pilier à inclure dans ce processus, qui peut instaurer la confiance, l'inclusion et favoriser un nouveau contrat social. Il a souligné que pour faire avancer l'agenda, il était nécessaire d'assumer une pluralité de vision, d'éliminer les barrières dans la prise de décision, de garantir les droits et les libertés, de promouvoir davantage d'espaces de dialogue, de favoriser l'accès de tous aux espaces numériques, de s'appuyer sur le système des grands groupes de l'ONU et d'élargir les possibilités pour les citoyens de contribuer à la prise de décision. D'un point de vue syndical, un dialogue social inclusif dans tous les aspects de la conception des politiques et des réformes sera essentiel. M. Lopez a conclu en déclarant que l'UE peut jouer un rôle important dans la promotion d'une meilleure inclusion au sein des Nations unies et au-delà.

Marlène Simeon (PLATFORMA) s'est exprimée au nom des autorités locales. Elle a souligné que l'Agenda 2030 ne peut être réalisé qu'en promouvant l'implication des AL, car ce sont elles qui façonnent et adaptent les politiques à leurs contextes. En effet, les accords mondiaux sur des questions telles que le changement climatique et l'égalité des sexes doivent être adoptés par les autorités locales et les citoyens pour être mis en œuvre au niveau local. Mme Simeon a également souligné que la démocratie locale, l'autonomie et le dialogue au niveau local étaient essentiels, et a salué l'ambition de l'ONU de mettre l'accent sur les partenariats. Elle a suggéré que cela pourrait se faire en invitant spontanément des représentants des AL dans les représentations de l'UE auprès des organes de l'ONU. En outre, l'UE peut organiser des discussions et des sessions préparatoires en amont des événements organisés au niveau des Nations unies. Enfin, elle a appelé au renforcement du rôle du Comité consultatif des autorités locales des Nations unies (UNACLA), en accordant aux AL un statut d'observateur à l'Assemblée générale des Nations unies et en créant une audition annuelle pour les AL. Ces appels pourraient être soutenus et portés au plus haut niveau par l'UE.

Au nom de l'ONU, **Mme Gyles-McDonnough** a souligné que l'UE et l'ONU partageaient une vision et un programme communs. Elle a fait remarquer que la manière d'aborder les questions soulevées deviendra plus claire au fur et à mesure que ces processus avanceront et a remarqué la volonté des États membres de maintenir le rythme. Mme Gyles-McDonnough a espéré que les chefs d'État partageraient leurs premières réflexions sur le rapport du Secrétaire général des Nations unies la semaine prochaine. En ce qui concerne les déséquilibres de pouvoir, elle a souligné que leur résolution était à la base de cette proposition de nouveau contrat social. Elle a en outre réaffirmé que la nature intergouvernementale des Nations unies était toujours respectée, tout en reconnaissant qu'il était nécessaire de combler les lacunes existantes pour permettre une diversité de voix, notamment par le biais de la gouvernance à plusieurs niveaux et des recommandations sur l'engagement des citoyens.

En ce qui concerne le partenariat entre l'ONU et l'UE sur la violence à l'égard des femmes, Mme Gyles-McDonnough a souligné l'importance de placer les jeunes femmes au premier plan.

Au nom de la DG INTPA, **M. Giorev** s'est félicité des synergies entre l'approche de l'UE et celle des Nations unies en faveur d'un multilatéralisme plus inclusif (comme le soulignent la communication conjointe de l'UE et le rapport du SG des Nations unies intitulé "Notre programme commun"), tout

en soulignant que la mise en œuvre sera essentielle. Pour l'UE, le défi consistera à tirer parti de son statut, conjointement avec ses États membres. Si l'UE bénéficie d'un statut d'observateur renforcé à l'ONU, ce n'est pas le cas dans le système de Bretton Woods ou au sein d'autres institutions financières internationales (IFI). Il est convaincu que l'UE peut trouver un moyen d'être la voix et le champion de la société civile et vice versa. M. Giorev a souligné que les groupes de réflexion, les universités et le secteur privé font partie de la société civile et qu'ils ont une grande richesse d'expériences et de connaissances à apporter.

Au nom du SEAE, M. **Mathews** s'est félicité de l'énorme potentiel de travail conjoint entre les Nations unies et l'UE. Il a suggéré que l'une des contributions les plus immédiates que l'UE pourrait apporter serait d'encourager les États membres à faire pression pour le suivi du rapport «Notre programme commun» du Secrétaire général de l'ONU au sein de l'Assemblée générale des Nations unies et d'autres organes des Nations unies. L'UE est bien placée pour être un champion et un défenseur de la société civile dans les processus des Nations unies, dont l'inclusion est contestée par certains acteurs. Il a souligné que des progrès pourraient être réalisés en ce qui concerne le programme relatif aux biens publics mondiaux, étant donné qu'il existe une perspective de réunir des acteurs clés pour atteindre des objectifs communs, tels que la lutte contre la pandémie, en dépit des différences systémiques; il a souligné que le programme pour la paix et la sécurité est également fortement encouragé par l'UE, par exemple en soutenant un rôle plus important pour la Commission de consolidation de la paix des Nations unies. M. Mathews rappelle aux participants que la conférence sur l'avenir de l'Europe est une occasion pour les citoyens et la société civile de contribuer à façonner le futur programme de l'UE.

Mme Holzner a remercié les participants et clôturé l'événement.